

CONFERENCE-DEBAT

« LA TUNISIE, UN AN APRES LE « PRINTEMPS ARABE »

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT

MERCREDI, 9 MAI 2012

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Monsieur l’Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

C’est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd’hui à l’Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) dans le cadre de cette conférence-débat consacrée à l’évolution de la situation en Tunisie une année après la révolution du Jasmin.

Je tiens d’abord à remercier notre conférencier Monsieur Rafaâ BEN ACHOUR, Ambassadeur de Tunisie au Maroc, d’avoir répondu favorablement à notre invitation. Ses éclairages seront certainement utiles pour renforcer notre compréhension des développements récents que traverse la Tunisie en matière d’édification de son projet démocratique et pour discuter des différents défis qui interpellent ce pays.

Cette manifestation s’inscrit dans le cadre du cycle de conférences lancé par l’Institut en mars 2011, auquel ont pris part des ambassadeurs et des experts maghrébins et européens dans le but de cerner les principales mutations sociopolitiques dans la région sud-méditerranéenne et d’en apprécier les incidences directes et indirectes sur le Maroc.

Son organisation a aussi pour but d’approfondir la connaissance du contexte régional du Maroc conformément à la mission permanente de veille stratégique de l’Institut et à son programme d’études « Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé ».

Monsieur l’Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

La Tunisie a été l’épicentre des bouleversements liés au printemps arabe. Les ondes de la « *Révolution du Jasmin* » se sont propagées à d’autres pays du voisinage, entraînant dans leur sillage une vague de revendications populaires pour plus de liberté et de démocratie, même si ces revendications ont pris des trajectoires plus au moins différenciées, allant jusqu’à l’affrontement militaire comme cela a été observé dans le cas de la Libye et avec une intensité moindre au Yémen. Le cas syrien, compte tenu de ses spécificités locales et régionales, se prête à une autre grille d’analyse.



Le soulèvement populaire en Tunisie a démontré que les réformes économiques ne suffisent pas à elles seules pour garantir la stabilité d'ensemble d'un pays. Elles ne peuvent produire leurs effets positifs que si elles sont conçues selon une approche qui tient compte de l'interdépendance de fait entre les sphères économique, sociale et politico-institutionnelle.

Il a aussi révélé le caractère préjudiciable découlant de l'aggravation des inégalités sociales et de l'étouffement des libertés publiques au même titre que la marginalisation des jeunes et de la non traduction de leurs attentes légitimes en termes de politiques publiques à même de les concevoir en tant qu'opportunité de développement et non en tant que contrainte.

Le souffle de liberté et de démocratie aujourd'hui à l'œuvre en Tunisie est porteur de grands espoirs et ne manquerait certainement pas à libérer le potentiel de développement de ce pays et lui permettre de forger une place agissant dans son voisinage arabe et méditerranéen.

Néanmoins, les incertitudes qui entourent aujourd'hui le processus transitionnel en Tunisie ne sont pas des moindres. Les difficultés liées à la mise en place d'institutions bénéficiant d'un consensus général et l'aboutissement à un équilibre entre les différentes forces politiques du pays, demeurent encore posées.

De plus, la restauration rapide de la compétitivité de l'économie tunisienne ne semble pas être une tâche aisée au regard du contexte de la crise économique et financière que traverse actuellement l'Europe, principal partenaire économique de la Tunisie, tandis que la persistance de l'aversion au risque des investisseurs étrangers pourrait rendre difficile le redémarrage de certains secteurs d'activité, dont notamment le secteur touristique.



Monsieur l’Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

Le Maroc a suivi de près les transformations qu’a connues la Tunisie, en respectant la volonté du peuple tunisien à établir un régime démocratique répondant à ses aspirations légitimes.

Il est incontestable que la Tunisie a toujours constitué pour le Maroc un partenaire économique privilégié. Toutefois, le bilan de la coopération bilatérale est demeuré, somme toute, loin de son niveau potentiel. Les deux économies, en dépit des accords de coopération les liant sur le plan bilatéral, régional et sous-régional, se sont comportées parfois en tant qu’économies concurrentes plutôt qu’économies complémentaires.

Toutefois, les perspectives qui s’ouvrent à l’issue de la « Révolution du Jasmin » sont prometteuses et seraient de nature à impulser davantage les relations de coopération entre le Maroc et la Tunisie, pourvu que les deux pays s’activent à élargir le spectre de leur partenariat et renforcent leur concertation sur les questions stratégiques qui les interpellent. De même, les deux pays pourraient jouer un rôle important dans la relance de l’Union du Maghreb Arabe ou encore dans la redynamisation de l’intégration euro-méditerranéenne.

Monsieur l’Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

Pour examiner de près les différents aspects évoqués précédemment, il sera opportun d’apporter des éléments de réponse aux questionnements suivants :

- Quel est le bilan un an après la « révolution du Jasmin » ? Quelles sont les perspectives et quelles sont les principales difficultés qui pourraient éventuellement retarder le processus de transition démocratique en Tunisie ?
- La mouvance islamique en Tunisie risquerait-elle de remettre en cause les acquis antérieurs, notamment pour ce qui est des droits des femmes ou des choix de développement de certains secteurs clés comme le tourisme ?



- Les conditions nécessaires sont-elles réunies aujourd'hui pour traduire le souffle de liberté et de démocratie à l'œuvre aujourd'hui en Tunisie en un facteur d'attractivité du pays aux investissements étrangers ?
- Etant donné les contraintes d'un environnement externe peu porteur et face aux revendications sociales élevées des populations, quelles sont les priorités de l'agenda gouvernemental en Tunisie pour répondre à ces impératifs ?
- Sur quelle nouvelle approche de partenariat le Maroc et la Tunisie devraient-ils s'appuyer pour renforcer leurs relations bilatérales ? Quel nouveau rôle les deux pays pourraient-ils jouer en matière de réactivation de l'Union du Maghreb Arabe ? Quid de leur positionnement dans le cadre euro-méditerranéen ?

Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

Ce sont-là quelques questionnements que nous nous proposons d'examiner dans le cadre de cette conférence. La présence d'experts relevant d'horizons disciplinaires variés constitue une opportunité idoine pour élargir le débat et approfondir la réflexion sur les différentes facettes de cette thématique.

Je vous remercie de votre attention et sans trop tarder je donne la parole à Monsieur l'Ambassadeur Rafaâ BEN ACHOUR,

